

N°3

JANV
2020

COMPTEUR EMPLOI OUTRE-MER

TROISIÈME
TRIMESTRE
2019

LE CHIFFRE DU TRIMESTRE : +14 890 EMPLOIS

L'augmentation globale de l'emploi en outre-mer se poursuit sur le troisième trimestre 2019, avec des évolutions proches dans les différents territoires. Dans le privé, les effectifs salariés ont enregistré une progression de 14 890 emplois sur un an, soit une hausse de 4,5 %. Celle-ci s'observe essentiellement dans les entreprises de moins de 11 salariés, l'évolution dans les entreprises de plus grande taille demeurant légèrement négative. Un fait nouveau est la légère contraction du nombre d'emplois en intérim, illustrant le recours plus fréquent à des emplois stables. Dans le secteur public, l'emploi est également en progression de 1,1 %, soit plus de 2000 emplois supplémentaires. Enfin, le dynamisme des créations d'entreprises se poursuit, notamment à la Martinique.



DYNAMISME

+4,5 %

La progression
de l'emploi s'affermi

Les effectifs salariés du secteur privé hors intérim ont augmenté de 4,5 % sur un an (+3,5 % au 2ème trimestre). Ce sont essentiellement les effectifs des entreprises de moins de 11 salariés qui progressent (+16 %). Dans les plus grandes, les effectifs baissent légèrement (-0,8 %).



INNOVATION

+18,7 %

Pour les entreprises
du régime renforcé

Au sein des entreprises de moins de 11 salariés bénéficiant du régime renforcé, la hausse de l'emploi est de 18,7 %. Elle est de 16,5 % dans les entreprises sous régime de l'innovation et de 15,4 % dans celles, les plus nombreuses, bénéficiant du régime compétitivité.



CRÉATION D'ENTREPRISES

+7,9 %

La croissance
s'accélère

Au 30 septembre, ce sont 13 393 entreprises qui ont été créées dans les outre-mer, avec une croissance sur un an de 7,9 % (+5 % au 2ème trimestre), toujours porté par le dynamisme de la micro-entreprise (+27,1 %) qui vient de bénéficier d'un plan microcrédit de 2 M d'euros.

NOS DISPOSITIFS

LES EMPLOIS FRANCS : DES DÉBUTS PROMETTEURS

Les emplois francs sont un outil important pour les créations d'emplois dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'expérimentation des emplois francs a été élargie aux outre-mer en mars 2019. Le dispositif a pour objectif de répondre aux inégalités d'accès à l'emploi auxquelles les résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) peuvent être confrontés, soit 25 % de la population ultra-marine. Il prévoit, pour toute entreprise ou association, une aide

financière dès lors que celle-ci embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois, un demandeur d'emploi résidant dans un QPV. La montée en charge du dispositif est progressive en Martinique et en Guadeloupe, avec respectivement 31 et 54 emplois créés depuis avril. Elle est rapide en Guyane, avec 118 emplois créés, et à la Réunion avec 505 emplois créés.

708

emplois ont été créés les six premiers mois de l'expérimentation

NOUS CONSTRUONS

L'ÉCONOMIE VERTE

Encore marginale, l'économie verte représente un fort potentiel de croissance, et un réel gisement d'emploi. Les territoires ultra-marins peuvent en être les pionniers.

80 %

de la biodiversité française est ultramarine, un atout considérable pour le tourisme vert et un axe clé de la Trajectoire outre-mer 5.0

Si elle représente 2,8 % du tissu entrepreneurial (6792 entreprises), 3,9 % de l'emploi marchand (19 624 emplois) et 2,2 % des financements bancaires (665 millions d'euros), soit une part encore modeste de l'activité économique, c'est la dynamique de croissance de l'économie verte qui impressionne : le nombre d'entreprises a progressé de 6 % par an en moyenne entre 2008 et 2016, tandis que les emplois ont crû de 3 % par an. Les territoires ultramarins peuvent s'afficher comme pionniers

dans certaines filières : la géothermie en Guadeloupe, la première centrale au bioéthanol de canne à sucre à La Réunion ou encore le stockage de l'énergie photovoltaïque grâce à l'hydrogène, notamment en Guyane. Cette étude de l'IEOM⁽¹⁾ permet de zoomer sur trois enjeux sensibles en outre-mer : l'accès à l'eau potable, les énergies renouvelables et le traitement des déchets.

Pour en savoir plus : https://www.iedom.fr/IMG/pdf/20190306_cp_economie_verte.pdf

⁽¹⁾ Institut d'émission d'outre-Mer

DERRIÈRE LES CHIFFRES

La réalité positive

Favoriser l'accès des jeunes à l'emploi en misant sur l'entrepreneuriat innovant : c'est la mission du Tremplin pour l'Activité des Jeunes (TAJ) de la Réunion



ENTREPRENDRE JEUNE

On le sait, le chômage touche particulièrement les jeunes, et l'accès au premier emploi reste un enjeu clé de l'entrée dans l'âge adulte. Pour aider les jeunes réunionnais en difficulté d'insertion professionnelle et porteurs d'un projet, le conseil départemental de la Réunion a choisi de favoriser l'accès à l'emploi via l'entrepreneuriat. Mis en place en 2016 et appuyé sur les partenaires du Réseau Points Chances (BGE, Couveuse Reus. it, Initiative Réunion Entreprendre, ADIE, AD2R, Energies Alternatives Réunion, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture et Chambre de Commerce et de l'Industrie), le dispositif a permis de soutenir 1000 projets depuis sa création, au rythme de 300 par an. Ouvert aux jeunes de âgés de 20 à 30 ans, basé sur une aide financière (8000 euros maximum), un accompagnement étroit et une simplification des procédures, formalisé par la signature d'un contrat en bonne et due forme, le TAJ affiche un niveau de réussite de près de 90 %.

En savoir plus : <https://www.departement974.fr/insertion-mobilite/tremplin-pour-lactivite-des-jeunes-taj>

1000

jeunes accompagnés
à la création d'entreprise
depuis 2016

VOTRE TERRITOIRE EN UN CLIN D'ŒIL



LA RÉUNION

71 413 EMPLOIS
DANS LES ENTREPRISES
DE PLUS DE 10 SALARIÉS
DROIT COMMUN
(+0,3 % SUR UN AN).



LA MARTINIQUE

+2833 CRÉATIONS
D'ENTREPRISES
AU 30 SEPTEMBRE
(+19,4 % SUR UN AN).



LA GUYANE

+1760 EMPLOIS
CRÉÉS DANS LE SECTEUR
PRIVÉ HORS INTÉRIM
(+ 5,7 % SUR UN AN).



LA GUADELOUPE

2083 SALARIÉS
EN INTÉRIM
(-3,3 % SUR UN AN).



STÉPHANE SELBONNE

Entrepreneur guadeloupéen, il développe sa start'up spécialisée dans la ville connectée en s'appuyant sur des profils adaptés à son entreprise grâce au Parcours « TPE vers l'emploi »

Stéphane SELBONNE, 42 ans, est ingénieur système réseau, avec une solide formation obtenue en Guadeloupe puis en région bordelaise. En 2015, il crée une start'up, Spoconline, spécialisée dans le développement de solutions digitales connectées. Son ambition est de participer à construire une ville plus intelligente, plus intelligible aussi pour ses usagers, en étant connectée et citoyenne. La société, en plein essor, développe plusieurs solutions digitales innovantes autour de ce concept. « Nous avons ainsi mis en place une application, Beaweez, l'application des bons plans et des actualités, téléchargée par 48 000 personnes, en Guadeloupe, mais aussi désormais en Guyane et en Martinique. Et grâce à notre réseau, nous lançons une nouvelle application d'informations voyageurs dans le courant de l'année 2020 ».

En juin 2019, l'entreprise, qui a déjà deux salariés, recourt à la nouvelle procédure « TPE vers l'emploi » et embauche dans ce cadre quatre stagiaires : deux commerciaux, un community manager, une

assistante administrative et financière. Mis en œuvre par Pôle Emploi, le parcours « TPE vers l'emploi » vise à répondre aux besoins en compétences d'une entreprise de moins de 10 salariés en adaptant la formation d'un demandeur d'emploi embauché en stage dans l'entreprise

à ses besoins (avec engagement d'un CDD d'au moins 6 mois ou d'un CDI). La formation sur mesure, de 400 à 800 heures, est financée par Pôle emploi Guadeloupe et ses partenaires (Région et Etat), de même que la rémunération du stagiaire.

Le futur salarié, accompagné par un tuteur au sein de l'entreprise, acquiert ainsi les compétences et savoir-faire qui lui permettront d'être rapidement opérationnel. L'entreprise est elle-même accompagnée par les opérateurs de compétences partenaires qui conseillent et forment le tuteur. « C'est une procédure simple, économique, pratique » juge Stéphane Selbonne. Il loue notamment sa dématérialisation qui « permet de faire beaucoup soi-même » et sa conception : « bien pensée, elle permet rapidement de se faire une idée de la personne et les filters sont bien formatés sur les profils ».

La formule semble atteindre ses objectifs. A l'issue du stage, en décembre, Spoconline a embauché en CDI deux des stagiaires, les deux autres choisissant pour l'un de s'engager dans son ancienne entreprise pour l'autre de reprendre ses études supérieures. Sur la Guadeloupe, cette action financée dans le cadre du Plan Régional d'Investissement dans les Compétences et débutée en mai 2019 a bénéficié à 180 entreprises. Elle s'adresse notamment aux demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle car peu ou pas qualifiés.

200

demandeurs d'emplois environ ont bénéficié de l'action parcours « TPE vers l'emploi » en 2019.

Déjà une dizaine de stagiaires sont devenus salariés au sein de leur entreprise de stage comme les deux nouveaux CDI de Spoconline.